

Procès Andrew Geddes : le récit d'une emprise tentaculaire

Andrew Geddes (53 ans) comparaît depuis une semaine à Nanterre pour viols et agressions sexuelles sur quatre de ses anciennes joueuses de Sarcelles et Levallois, âgées de 12 à 17 ans au moment des faits s'étalant de 1999 à 2014. Une histoire sordide, révélatrice du processus d'emprise qui doit interpeller le monde du tennis. Verdict ce vendredi.

Andrew Geddes campe un bien drôle d'entraîneur. On a dit de lui qu'il était l'un des « *coaches phare* » du Val-d'Oise. « *Le Boss* ». Celui qu'il valait mieux avoir à Sarcelles si l'on avait un peu d'ambition, et plus tard aussi à Levallois, quand il y était responsable du pôle compétition. Modeste 5/6, il n'a eu que la partie théorique du BE2 (brevet d'entraîneur), mais s'est forgé au fil du temps, avec son bagout, ses emportements, ses heures qu'il ne compte plus sur les courts et son charisme qu'il est cruel de nommer ainsi au vu des faits qui lui sont reprochés, une réputation d'un homme qui pouvait compter dans le microcosme.



Andrew Geddes sous les couleurs du Levallois Sporting Club. (E. Renard/Presse Sports)

Son procès pour viols sur quatre mineurs aux assises de Nanterre (Hauts-de-Seine), où il comparaît depuis huit jours, révélera qu'il n'est même pas si bon entraîneur, son expertise à l'international ne dépassant pas quelques mois avec Virginie Pichet et les qualifs de Melbourne avec une autre joueuse. Une plaignante le décrira comme « *incapable de lui faire changer (sa) deuxième balle "poussette"* ». « *C'était un caméléon*, dira devant la cour Hugues de Castilla, alors conseiller technique régional des Hauts de Seine. *Il ne faisait que répéter les idées en vogue. Il n'était pas capable d'avoir un point de vue pertinent sur les objectifs à élaborer avec tel ou tel. Pour autant, il avait des résultats.* » Enfin, pas tant que ça.

L'espèce de magnétisme qu'il a su diffuser lui garantit de récupérer dans son club ceux qui ont été repérés par la Ligue. Il vit le haut niveau surtout par procuration, par sa compagne - une ex-joueuse classée 180^e mondiale - ou comme capitaine de l'équipe 1 féminine de Levallois, quand il a changé de club. « *Avec Aravane Rezai, 20^e mondiale* », a-t-il précisé pendant le procès, fier, comme s'il y était aussi pour quelque chose. Andrew Geddes a surtout l'expertise pour se mettre en valeur, jusqu'au déraisonnable. S'il « *avait une cour qui le suivait partout* », il sait l'entretenir en enjolivant bien des faits. À un point que plus grand monde n'est dupe. On l'appelle aussi « Mister Mytho », celui qui se vante, entre autres, d'une liaison avec Sophie Marceau.

On finira par remarquer son addiction à l'alcool, au whisky, jusqu'à être finalement interdit de transporter les enfants en voiture, six mois avant son arrestation

En fait, on raconte qu'il n'est pas tant aimé que ça. Que son comportement excessif sur les courts fait parfois pleurer des enfants. Qu'il en oblige certains à courir derrière sa voiture quand les choses se passent mal. Il est versatile, cassant, humiliant. Clivant. On l'a souvent raconté pendant le procès, contenant à peine ses brusques accès de colère, le poing devant sa bouche. Il peut de rage balancer une canette pour des motifs insignifiants. Le parent d'une victime dira un jour : « *Ce mec est fou.* »

Il a des propos déplacés, au vu et au su de beaucoup. « *T'entraîner me fait bander* », peut-il dire à l'une. Il parle « *orgasme* », ou « *sodomie* » à des jeunes qu'il entraîne. « *Mon sexe est tellement grand qu'en l'écrasant, on pourrait en faire une écharpe...* » On le voit aussi avaler quotidiennement une multitude de cachets de Doliprane codéinés. On finira par remarquer son addiction à l'alcool, au whisky, jusqu'à être finalement interdit de transporter les enfants en voiture, six mois avant son

arrestation. Quand il apprend la sanction, il éructe contre le très connu président de Levallois. « *Henri Leconte, je vais lui coller une "golden".* » Il parle ainsi, souvent.

Dans les clubs où il est passé bruissent des rumeurs décrivant un climat « *malsain* ». On voit Andrew Geddes tenir la main d'une ado qui finira par devenir une plaignante bien des années plus tard. Ou en laisser une autre s'asseoir sur ses genoux. Même dans l'intimité des familles qui souffriront tant au moment des révélations, certains doutes ne sont plus permis.

C'est le père de Sylvie (*) qui lit par hasard une lettre de sa fille confessant un profond mal-être. La maman d'Élodie, tombant fréquemment sur les draps déchirés de son enfant après des nuits agitées, valide ses instincts en pistant discrètement un jour la voiture du coach véhiculant sa fille, qu'elle verra embrasser son formateur. Un texto explicite, fortuitement envoyé sur le portable du père de Patricia, révèle la nature douteuse de la relation entraîneur-entraînée entre sa fille et cet homme âgé de trente ans de plus. Plus que dérangeant, bien sûr.

« Ma relation avec mon enfant était compromise, elle était devenue haineuse avec moi, avec ce que j'explique maintenant par le fait qu'elle était sous emprise. J'avais peur de m'opposer, peur que Geddes mette sa menace à exécution, lui qui avait dit qu'il allait partir avec ma fille en Australie... »

La mère d'une victime s'adressant aux jurés.

Mais on met juste en garde Andrew Geddes qui confesse le dérapage, promettant de ne plus recommencer. Les filles n'en diront pas plus. Les parents veulent croire à une « amourette ». Eux aussi, trahis, sont tombés dans la « *toile d'araignée* » de celui qui les a endormis au fil des mois ou des années en venant chez eux avec sa compagne légitime ou en promettant des résultats « *à la Bartoli* » à ceux qui veulent bien y croire. Le niveau de confiance est telle qu'on laisse Estelle, douze ans, dormir au domicile de Geddes pour des raisons pratiques.

« *Pour lui c'était normal et ça l'est devenu pour nous* », dira un parent. Élodie part en week-end de ski à Megève avec son coach et l'autorisation parentale, à la seule condition que sa grande soeur soit présente. « *C'est la seule parade qu'il y avait,*

racontera sa mère aux jurés. *Ma relation avec mon enfant était compromise, elle était devenue haineuse avec moi, avec ce que j'explique maintenant par le fait qu'elle était sous emprise. J'avais peur de m'opposer, peur que Geddes mette sa menace à exécution, lui qui avait dit qu'il allait partir avec ma fille en Australie... »*

Le monde des adultes n'est plus un rempart pour les jeunes filles. Certains faits sont évoqués au comité directeur de Sarcelles, sans effets notoires. L'une des compagnes adultes de Geddes voit bien qu'il parle beaucoup trop d'Estelle dans leur vie de tous les jours, mais se refuse à « *ces pensées impossibles.* » Comment se douter que le pire auquel on puisse penser reste pourtant bien en-deçà de la réalité ?

Unies pendant le procès, les filles raconteront leur immense solitude dans ce microcosme partagé avec les grands. Un jour, Estelle finit dans le local en sous-sol avec Geddes, forcée de se taire quand le barman descend parce qu'il entend du bruit, avant de reprendre une fellation à son coach. « *Quand je suis remontée avec lui au club-house, personne n'a rien dit. Personne ne m'a demandé pourquoi je pleurais.* »

« J'étais devenue son esclave sexuelle », racontera Elodie.

Élodie, elle, a voyagé avec l'équipe 1 pour une rencontre à Lyon, avant que Geddes ne fasse les plans de chambre à l'hôtel en la mettant avec lui, prétextant de lui faire réviser ses cours. Personne n'a tiqué. C'est ce jour-là qu'il lui fait regarder un extrait de film pornographique en l'incitant à mimer les actrices, avant d'en finir avec une expertise technique sur les fellations.

Pour résumer, le président de la cour parlera pour l'accusé d'« *une sexualité comme un catalogue porno* ». Il n'y a pas grand-chose qui puisse faire croire à l'esquisse d'une idylle avec ces adolescentes. Le récit des plaignantes est cru. Geddes lèche le visage, gifle le sexe, étale sa semence sur le corps, filme certains ébats, provoque les masturbations réciproques, pénètre sans préliminaires. Estelle, douze ans au moment des faits, a dénoté plus de quatre cents agressions, dont de très nombreuses fellations dans la voiture, le lieu privilégié. Une fin de journée d'été, il abandonne deux heures durant Élodie à l'orée d'une forêt après un rapport debout devant un arbre. « *J'étais devenue son esclave sexuelle* », racontera-t-elle. Pour autant, celui qui les aura « *formatées dans le glauque* » aura longtemps été ce Dieu idolâtré.



Andrew Geddes à l'entrée de la salle 1 du TGI de Nanterre. (J. Prévost/L'Équipe)

Le Dieu, mais aussi le copain qui emmène au Parc des Princes ; le confident, le référent tennis, le père de substitution, et même celui qui pousse à très bien travailler à l'école dans un mélange des genres totalement toxique. L'entraîneur qui a perdu le sens des limites est rentré dans leur jeunesse sans plus jamais consentir à en sortir. La cour a très longtemps débattu durant ce procès sur la notion d'emprise, ce fil ténu, progressif, tentaculaire, peut-être machiavélique, qui pousse à briser toutes les barrières et à faire dérapier le lien fantasmagorique du béguin vers l'abject.

Comme un mode opératoire répété presque à l'identique à chaque fois, Andrew Geddes se montre protecteur, puis intrusif dans tous les domaines, en créant un climat où ses joueuses n'ont plus de zone de repli dans leur sphère privée, voire même de libre-arbitre. Durant l'enquête, la police relève avec Patricia le nombre effarant de 19 508 coups de téléphone en neuf mois, plus de soixante-dix par jour.

À l'entraînement, il encense puis dénigre sa « *petite puce* » qu'il trouve également « *trop grosse* », ou « *super belle* », ou « *pleine de boutons* », un chaud-froid permanent qui sape l'estime de soi. La peur qu'il inspire par son comportement excessif maintient en état d'alerte permanent. Il leur dit que ce genre de comportement, « *c'est mal* », mais « *normal* », aussi. Que la sexualité s'accompagne de violence. Elles le croient. Se taisent comme il le leur a demandé. Elles n'ont connu rien d'autre que de petits flirts avant lui. « *Vampirisées* », « *tétanisées* », les adolescentes n'ont

plus que lui pour le tennis, perdues dans la honte et la culpabilité d'avoir été embarquées dans cet horrible jeu de rôle. « *Il pouvait me demander une pipe ou faire le poirier, c'était devenu la même chose* », dira l'une d'elle.

« Ça fait penser à une secte, à de l'endoctrinement »

L'avocat d'une victime.

Devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, qui rendra son verdict ce vendredi, on a lu le courrier que lui a envoyé un jour Élodie. « *Mon tendre amour, ma passion pour toi est indescriptible [...]. Tu me fais vibrer de bonheur [...]. je suis fière de t'appartenir [...]* ». Au pied de la lettre, un document pouvant laisser croire au consentement. Mais Élodie a expliqué. « *C'est l'archétype d'une lettre d'emprise, dira-t-elle. Une lettre d'allégeance où il n'y a que de l'abstrait.* » « *Ça fait penser à une secte, à de l'endoctrinement* », ajoutera son avocat.

Andrew Geddes, qui n'a rien nié des faits à l'exception de quelques détails, s'est progressivement effondré au fil de la semaine devant la force des témoignages de ces enfances envolées. Il a écouté les conséquences toujours palpables bien des années après : l'exil au Brésil pour oublier, la détestation du tennis, la sexualité débridée ou la libido en berne, les auto-étranglements comme marqueurs les plus impressionnants de crises d'angoisse, les boulimies, les tocs, les pleurs, les râles de désespoirs de ces jeunes femmes expurgeant à Nanterre tous ces drames intimes et infinis. Lui a expliqué qu'il n'était pas en mesure à l'époque de voir qu'elles n'étaient pas consentantes. En dépit de ce qu'elles ont subi, elles sont toutes devenues des jeunes femmes remarquables.